

SPICHEREN

Une société de production d'électricité citoyenne en projet



Les bénévoles de l'Association mosellane pour la promotion des énergies renouvelables (Amper) souhaitent créer une société de production d'électricité pour et avec la contribution des citoyens, entreprises locales et collectivités. Photo RL

L'Association mosellane pour la promotion des énergies renouvelables (Amper) a abordé le sujet qui tient à cœur au président : la création d'une société de production d'électricité citoyenne.

Lors de l'assemblée générale de l'Association mosellane pour la promotion des énergies renouvelables (Amper), le président Pascal Marquis a fait une parenthèse pour expliquer entre autres que « la France consomme en hiver, la moitié de l'électricité produite en Europe » et que « les échanges d'électron entre la France et l'Allemagne ne nous sont pas favorables

[...] ».

Rejets de CO2 diminués en Allemagne

Il faut savoir que les Allemands ont diminué leurs rejets de CO2 de 20 % tout en sortant du nucléaire. Ceci a amené Pascal Marquis à évoquer un projet qui lui tient particulièrement à cœur : la création d'une société de production d'électricité citoyenne. Ce qui consiste à produire de l'électricité pour et avec la contribution des citoyens, d'entreprises locales et de la collectivité.

Des discussions en cours

Ce projet rencontre l'adhésion du maire et la municipalité semble le

voir d'un très bon œil. Les discussions portent déjà sur les possibilités d'accueil de cette future société (toits communaux etc.).

Des contacts ont été pris en région pour faire avancer cette idée désormais compatible avec les enjeux fixés par l'État et la région Grand-Est.

De tels projets ont vu le jour ailleurs mais seul un plan d'amortissement bien ficelé, tenant notamment compte d'un coût de rachat de l'électricité malheureusement identique entre Marseille et Lille assurera sa pertinence.

Une réunion prévue

Une réunion publique d'échange

et d'information est prévue afin d'en discuter sur ce projet. Un tract sera distribué pour inviter les personnes intéressées. Tout cela vient en préalable à la création d'une entreprise coopérative qui mènera le projet à son terme.

Le comité

Le comité a ensuite été élu ainsi : président : Pascal Marquis ; vice-présidents : Marcel Junk et Patrick Zander ; trésorier : Jean-Pierre Klein ; secrétaire : François Lecapitaine. Assesseurs : Marie-Andrée Welsch, Patricia Tonnelier, Michel Leignel et Sébastien Karl.

> Contact : [amper57.org](http://www.amper57.org).